Tarification des transports: pour une tarification équitable et efficace. Livre vert

1995/2332(COS) - 31/10/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Bien que l'objectif du Livre vert soit d'arriver à une tarification équilibrée, donc équitable, et efficace dans les transports, il est évident que cela ne pourra être qu'un des moyens pour atteindre une politique commune des transports reposant sur les principes de l'économie de marché. C'est pourquoi le Comité estime que l'élimination des insuffisances et des surcharges (comme c'est le cas pour les capacités de l'infrastructures de transport) doit s'opérer par une régulation de la demande au moyen des prix et par une amélioration de l'offre. Dans ce contexte, des coûts équitables et transparents sont absolument nécessaires comme condition préalable à la concurrence entre les modes de transport, pour établir une égalité des chances entre les modes de transport dans le processus concurrentiel. Sans une telle harmonisation, le succès de la libéralisation et de l'ouverture des marchés des transports sera durablement compromis.